

| <b>Séance du 12 juin 2023</b>                   |                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 15 | L'an deux mille vingt-trois et le douze juin l'assemblée régulièrement convoquée le 12 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de                                                                                                     |
| <b><u>Présents :</u></b> 8                      | <b><u>Sont présents:</u></b> Armand CALIPPE, Romain CAUCHON, Claude EECKHOUT, Jean-Michel FLET, Freddy HAULTCOEUR, Carole LEMATTRE-ROUTIER, Gérard PARAISOT, Elodie TERRY                                                                |
| <b><u>Votants:</u></b> 13                       | <b><u>Représentés:</u></b> Christelle CAVILLON-BADIOU par Jean-Michel FLET, Frédéric CROUTELLE par Freddy HAULTCOEUR, Coralie DAMONEZ par Romain CAUCHON, Audrey DELMOTTE par Carole LEMATTRE-ROUTIER, Vanessa FREROT par Armand CALIPPE |
|                                                 | <b><u>Excuses:</u></b>                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                 | <b><u>Absents:</u></b> Marie-Christine CRUSEL, François HEDOUIN                                                                                                                                                                          |
|                                                 | <b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Elodie TERRY                                                                                                                                                                                         |

Les votes se feront avec une majorité de 7 Voies.

- **Compte rendu de la réunion du 11 avril 2023**

Le compte rendu est accepté à l'unanimité

- **Demande de subvention**

A l'automne 2022 s'est créer une nouvelle association, Association des Parents d'Elèves de Moyenneville 80, APEM80.

Son but est de venir en soutient, matériel, organisationnel et financier de la Coopérative Scolaire.

Ils proposeront également des activités extra-scolaire, telle que l'après-midi récréative le 1<sup>er</sup> juillet.

Par courrier, en date du 18 avril 2023, le président sollicite la municipalité pour une aide financière.

M. Cauchon se retire du débat étant membre de l'association.

Nous devons nous positionner sur cette demande et ensuite en déterminer le montant.

L'assemblée est d'accord à l'unanimité afin de soutenir cette création de nouvelle association.

Le débat sur le montant s'ouvre : une proposition de 150€, somme déjà allouée pour le démarrage d'une association en 2006.

M. Calippe fait remarquer la date et la somme => 2006 =>150€

Il propose 200€.

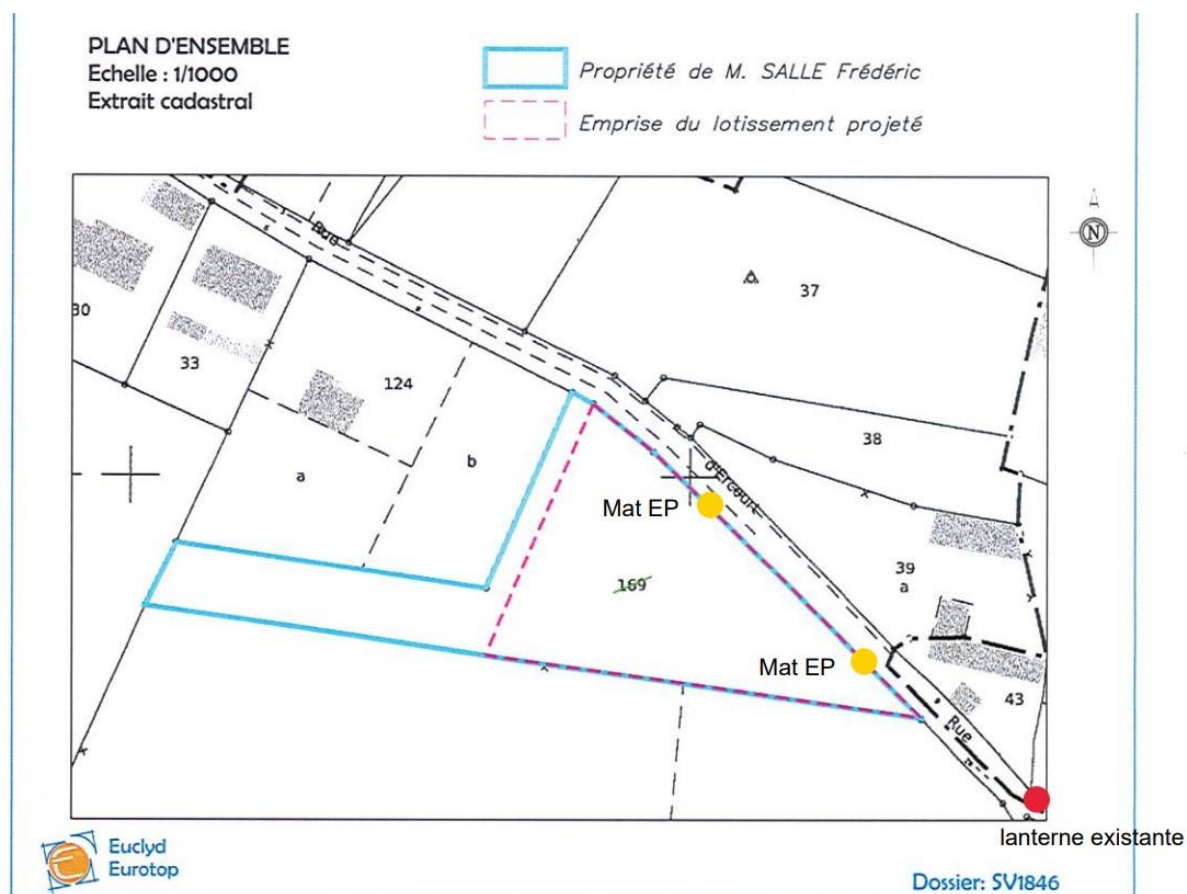
Validé à l'unanimité.

- CONVENTION EXTENSION DE RESEAU

## Estimation FDE80 des extensions de la rue d'Ercourt à Moyenneville Projet M. SALLE

|                                                   | Cout total  | Part communale |
|---------------------------------------------------|-------------|----------------|
| Extension du réseau électrique                    | 10 688,91 € | 5 387,21 €     |
| Extension du réseau d'éclairage public            | 10 339,01 € | 6 512,76 €     |
| Extension du réseau de communication électronique | 8 294,48 €  | 3 483,68 €     |
| Totaux                                            | 29 322,40 € | 15 383,65 €    |

|                                 | M. SALLE   | COMMUNE    |
|---------------------------------|------------|------------|
| Proposition de conventionnement | 7 691,83 € | 7 691,83 € |



- ECLAIRAGE AMENAGEMENT RD86-RUE DES SOURCES

En complément des travaux d'aménagement pour la circulation des piétons entre les deux campings, il est demandé au Conseil Municipal de se positionner sur l'installation d'un éclairage au niveau du passage protégé.

L'estimation de la FDE80 pour l'installation est de 5 329€ TTC dont participation communale pour 3 357€ TTC.

Validé à l'unanimité

Les travaux sont programmés pour la période des vacances de la Toussaint avec une route barrée sur la RD86. Une déviation sera mise en place.

Demande d'information sur la sollicitation de la commune : *La commune de Miannay n'est pas contre mais demande plus d'information sur le coût de l'opération. Avec cet ajout de dépense, le point financier sera envoyé à la commune de Miannay.*

- **TARIF DES REPAS A LA RENTREE 2023**

API, fournisseur des repas de la cantine en liaison froide, nous informe d'une augmentation du tarif des repas dès la rentrée 2023 de 0.27€.

Les dernières augmentations de prix, 0.02€ en 2021 et 0.06€ en 2022, n'avaient pas été appliquées

Actuellement acheté 2.66€ TTC, le repas passera à 2.93€ TTC soit 0.27€, 10,35%

Prix de vente aujourd'hui => 3.50€.

Proposition du prix du repas à 3.80€ dès la rentrée 2023, sachant que les augmentations salariales et des énergies ne sont pas prises en compte dans le coût total du service.

Une augmentation de 0.30€ donne un surcoût de 4.80€ par mois pour un enfant qui mange tous les jours pendant un mois.

Accepté à 1 abstention et 12 voix pour

- **SALLE DES FETES**

Le cabinet INTERVAL et l'architecte M. LEBON ont fait la lecture du diagnostic de la salle des fêtes.

La majorité des points que nous avons repérés sont présents dans cette analyse

L'estimation de réfection et de mise en conformité s'élève à 391 556€ HT dans la version la plus légère et à 488 770€ HT dans la version complète.

L'idée de phaser ces travaux, avec une priorité à la toiture n'est pas réalisable.

Les réparations de toiture entraîneront la réfection du chauffage, du faux-plafond, de l'éclairage et de l'isolation en même temps.

Seuls, les travaux sur huisserie et isolation des murs pourraient être décalés mais cela entraînerait une deuxième fermeture de la salle pour une période plus courte mais à programmer.

Ce sont des travaux longs qui entraîneront une fermeture estimée à 9 mois.

A ce jour, la salle est réservée au 31 aout 2024.

Le conseil doit se positionner sur l'engagement ou pas des travaux et pour la consultation d'architecte (vu le montant des travaux nous devront délibérer de nouveau par rapport à la mission de M. Lebon).

Si le conseil programme ce chantier, nous lancerons la recherche d'aides au financement.

Validé à l'unanimité.

La commission bâtiment suivra ce dossier.

La salle des fêtes n'est donc plus disponible à la location pour la période de septembre 2024 à septembre 2025 (nous gardons 3 mois de réserve par sécurité)

### Information :

- Le nettoyage de l'église de Bouillancourt est réalisé. 72 sacs de 50 litres de fientes de pigeons ont été retirés. Un désinfectant/bactéricide a été appliqué.
- Sollicitation de la CCV pour le chantier Jeune pour le nettoyage des meubles et mobiliers

-Des Drones survoleront la commune. Ces appareils sont utilisés pour une liaison rapide entre les hôpitaux.

-Des survols de drone sont également signalés sur le village de Bienfay sans en connaître l'origine. Il est demandé une attention particulière pour ce type d'évènement, les drones pouvant servir à faire du repérage avant cambriolage.

M. Cauchon demande si les emplois saisonniers sont encore à l'ordre du jours => *Le conseil n'a pas prévu de somme pour un salaire d'emploi saisonnier pour 2023. Nous réfléchirons pour 2024 à inscrire le coût financier pour un tel emploi.*

Analyse des comptes communaux par Mme ASTIE « *La situation budgétaire et financière de la commune de MOYENNEVILLE est très satisfaisante... »*

*Capacité d'autofinancement brute de 173 116€ (72 803€ en 2021), ce qui représente 237€/hab. contre 140 €/hab. pour la strate départementale.*

*L'encours total de la dette au 31/12/22 est de 236 218€ (280 101€ au 31/12/21), soit 324 €/hab. contre 459 €/hab. au niveau départemental pour la même catégorie démographique.*

*Le fonds de roulement en fin d'exercice s'élève à 554 236€ (576 791 € au 31/12/21), soit 759€/hab. contre 733€/hab. au niveau départemental pour la même catégorie démographique.*

Le Centre de loisirs se fera en juillet à Moyenneville

### LEMATTRE Carole :

Le Ménage de l'école pour les grandes vacances sera-t-il fait par une société ? réponse : oui

Une vitre est cassée à la boîte à livres de Bienfay. Réponse : *Les vitrages seront remplacés par du plexi.*

### CALIPPE Armand :

Position de l'achat groupé des énergies. réponse : *Le conseil ne peut s'engager légalement dans une démarche d'achat groupé. Cette démarche doit être menée par un particulier et détachée du conseil municipal.*

### CAUCHON Romain :

Concernant l'achat des repas de cantine à plusieurs communes, peut-on faire une consultation ?

*Les communes de la Com seront contactées.*

Il remercie le conseil pour la subvention octroyée à l'APEM 80.

Puis Monsieur Cauchon interroge sur les créneaux de l'éclairage public. *La programmation est en cours.*

Fin de la séance à 21h00